

Les infos en bleu sont cliquables.

<b>Le diplôme</b>	<p>Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport  <b>Niveau</b> : IV (Baccalauréat)    <b>Code ROME</b> : 23133    <b>Formacode</b> : 154 36    Inscrit au <a href="#">RNCP</a>  <b>Textes réglementaires</b> : Décret n°2001-792 du 31 août 2001 (règlement général du BPJEPS), Arrêté du 18 avril 2002 (organisation du BPJEPS)            Formation bi-qualifiante : <b>1 BPJEPS Activités Physiques pour Tous</b> (arrêté du 24 février 2003) + <b>1 BPJEPS avec sa spécialité</b> (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Activités de la <b>Randonnée</b> (Course d'Orientation, VTT, Randonnée itinérante, Éducation à l'environnement) : Arrêté du 12 juillet 2007</li> <li>-<b>Canoë Kayak</b> (Eaux-Vives, Eaux-Calmes, Mer) : arrêté du 09 juillet 2002</li> <li>-<b>Sports Collectifs</b> (Rugby, Basket, Handball, Volley) : arrêté du 07 juillet 2006</li> </ul> <p>Des qualifications complémentaires sont incluses dans le parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-UCC Accueil Collectifs de Mineurs</li> <li>-Permis Bateau</li> <li>-Attestation de Qualification au Sport Adapté Niveau 1</li> <li>-Certificat de Qualification Handisport (CQH A)</li> <li>-UCC Baseball et Softball</li> </ul> <p><b>Délivrance du diplôme</b> : Par le directeur régional de la DRJSCS de Bretagne après validation par le stagiaire de l'ensemble des unités de compétences (chaque unité est valable 5 ans).</p>
-------------------	---

<b>Le métier</b>	<p>Cet éducateur sportif à un double atout pour trouver du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Il est spécialiste d'une activité et il encadre dans un club sur des missions d'éducateur sportif des apprentissages pédagogiques et techniques d'une spécialité.</li> <li>-Il est polyvalent et il encadre en initiation et en découverte des activités en Sports-Collectifs, en Duel, en Raquette, en Entretien et Expression Corporelle et en Pleine Nature.</li> </ul> <p>Il intervient sur le temps scolaire, et extra-scolaire (collectivités, municipalités, associations Multisports, entreprises...)            Le BPJEPS permet de se présenter au concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS) de la fonction publique territoriale. Il est reconnu comme équivalent BAFA (encadrement dans les séjours de vacances ou accueil de loisirs).</p>
------------------	--

<b>La formation</b>	<p><b>Rythme</b> : cursus continu et à plein temps (base 35h/sem. ; soit 7h/jour), entre le centre de formation et le stage en entreprise.  <b>Volume horaire</b> : 850 heures en centre et 850 heures de stage en entreprise.  <b>Lieu</b> : <a href="#">CAMPUS de Dinard</a> et extérieur    <b>Durée</b> de la formation : 12 mois    <b>Nombre de places</b> : 26 environ</p> <p><b>Les conditions d'admission</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir 18 ans</li> <li>- Être titulaire du PSC1 + JAPD (Journée d'appel de préparation à la défense)</li> <li>- Avoir satisfait aux exigences préalables à l'entrée en formation ou être titulaire du diplôme fédéral, d'un BAPAAT ou d'un diplôme de niveau IV en sport;</li> <li>- Satisfaire aux épreuves de sélection à l'entrée en formation (Voir dossier d'inscription)</li> <li>- Avoir un projet professionnel en relation avec l'obtention du diplôme.</li> <li>- En Randonnée : être à l'aise en VTT et être capable de faire un parcours d'orientation de 8000m</li> <li>- En Canoë Kayak : avoir le niveau pagaie bleue dans au moins 2 milieux</li> <li>- En sports-collectifs : être licencié et avoir une pratique de joueur niveau départemental / régional</li> <li>- En Gouren : avoir validé le sixième Ranning + Monitorat</li> <li>- Des allègements sont possibles en fonction des diplômes et de l'expérience acquise (positionnement)</li> </ul>
---------------------	--

<b>Dates et tarifs</b>	<p><b>Dossier d'inscription</b> : du 01/03/2014 au 30/06/2014    <b>Frais de dossier</b> : 20€ (non remboursables)  <b>Exigences préalables et sélections</b>: du 7 au 11 juillet 2014</p> <p><b>Formation</b> : du 1/09/2014 au 31/08/2015    <b>Coût pédagogique</b> : 7 480€ (850 h * 8,80€/h)  <b>Délibération jury régional</b> : 2015    Formation gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi, dans la limite du conventionnement régional            Prise en charge totale ou partielle pour les salariés</p>
------------------------	---

<b>Hébergement Restauration</b>	<p>Le site de Dinard dispose d'un hébergement et d'un self.            Tarifs 2014 :</p> <p><b>Pension complète</b> : 95€ la semaine (lundi au vendredi : 4 nuits + 4 petits déjeuners)  <b>1/2 pension</b> : 25€ la semaine (5€ le repas du midi)</p>
---------------------------------	--

<b>Contacts</b>	<p>Coordonnateur pédagogique    <b>Benoît REINE</b>    06 86 81 84 93    <a href="mailto:benoit.reine@drjscs.gouv.fr">benoit.reine@drjscs.gouv.fr</a>            Inscription et suivi administratif    <b>Christine DUPART</b>    02 99 16 34 23    <a href="mailto:christine.dupart@campus-sport-bretagne.fr">christine.dupart@campus-sport-bretagne.fr</a>            Suivi financier    <b>Vincent BOUDIER</b>    02 99 16 55 10    <a href="mailto:vincent.boudier@campus-sport-bretagne.fr">vincent.boudier@campus-sport-bretagne.fr</a></p>
-----------------	---